

Procès verbal

Association des propriétaires du lac à la Truite inc.
Assemblée annuelle du 4 septembre 2011
Parc de la Chapelle 11 h

Étaient présents :

Blain Sylvie	Provost Pierre
Dauphinais Lyne	Dauphinais Louis
Champagne Béa	Perrault Jean Claude
Long Claude	Long Giovanna
Gagnon Jacques	Palmer Mike
Perrault Lyne	Long Albert
Deschamps Jocelyn	Deschamps Christine
Mailloux Chantal	Lachaine André
Moise Jocelyne	Mignault Robert
Crevier Guy	Barland Michel
Barland Diane	Normand Bouchard
Yves Roy	

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance à 11 h 15.**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jennifer Cottier, appuyé par Mme Béa Champagne.
3. **Adoption du procès-verbal du 5 septembre 2010**
L'adoption du procès-verbal du 5 septembre 2010 est proposée par M. Jean-Claude Perrault, appuyé par M. Jocelyn Deschamps.
4. **Mot du président – M. Yves Roy**
Le président souligne le travail des bénévoles. Il recommande de visiter le site web APLT.CA pour toute information. Il mentionne l'introduction des procès-verbaux des réunions régulières ainsi que l'ajout des noms de membres actifs de l'APLT sur le site internet; la mise à jour des coordonnées des propriétaires; la mise à jour également du tableau au coin du chemin Seguin et La Chapelle. M. Roy fait part de l'acquisition d'équipement pour le parc de la Chapelle et il donne les explications concernant les différentes analyses faites au lac.

5. Trésorerie – états financiers – M. Robert Mignault

Le président invite M. Mignault à présenter les états financiers. M. Mignault donne des explications sur la prise en charge du terrain par la municipalité de La Minerve. Il donne également des explications concernant les frais de la caisse populaire. Il fait la démonstration des dépenses importantes, dont l'achat de nouvelles tables et de tentes. Il explique les frais d'entretien du terrain, des réparations, de permis et assurance responsabilité dont l'Association est responsable et qu'elle doit acquitter annuellement. L'adoption des états financiers est proposée par M. Pierre Provost, appuyée par M. Louis Dauphinais.

6. Affaires des membres

Une proposition de madame Jennifer Cottier et secondé par madame Béa Champagne lors de l'assemblée annuelle du 5 septembre 2010 pour un changement du début et fin d'année fiscale de l'association des propriétaires du lac à la Truite a été étudié par le conseil d'administration qui est favorable au changement de date proposé débutant le 1^{er} mai de l'année en cours pour se terminer le 30 avril de l'année suivante.

L'invitation à tous de faire la mise à jour de leurs informations. (tél., courriel etc...) et de faire connaître l'Association aux nouveaux propriétaires est réitérée.

Une demande est faite afin de déménager les affiches situées en avant et sur les côtés du tableau indicateur au coin du chemin Seguin et du chemin de La Chapelle. Tous sont favorables à l'idée de mettre les affiches près des boîtes aux lettres. L'Association propose de mettre une section « petites annonces » sur son site internet. Les modalités d'accès seront discutées prochainement.

La plaque honorifique que nous remettons annuellement a été attribuée cette année à M. Réjean Rose en reconnaissance des services rendus, et de tous les efforts déployés au fil des ans envers la communauté du lac à La Truite de La Minerve.

Tel que demandé, des discussions entre l'Association des propriétaires du lac et le Groupe de conservation sont prévues pour les prochains mois afin de rapprocher les deux parties pour mieux travailler ensemble. À cet effet, M. Jocelyn Deschamps offre ses services au besoin.

Une demande est formulée d'inclure de l'information pour sensibiliser les gens sur les normes et règles de navigation.

7. Réélection du conseil d'administration

L'adoption de la réélection des membres du conseil est proposée par M. Pierre Provost et appuyée par Mme Béa Champagne.

8. Tirage

Les prix de présence reçus de nos commanditaires sont remis lors d'un tirage

9. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 12 h 40 par M. Michel Barland, appuyé par M. Jean-Claude Perrault, que la séance soit levée.